

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°27 - février 2010

L'ensemble des lettres en version PDF
peut être consulté à l'adresse
[www.cafgo.org/\(rubrique OPMA\)](http://www.cafgo.org/(rubrique OPMA))

Édito

La neige est au rendez-vous de l'hiver. Elle va ramener les vacanciers sur les pistes de ski sécurisées, comme le printemps ramènera les grimpeurs sur les pistes d'escalade aseptisées et balisées de spits. Où est la place de l'alpinisme dans cette montagne-là ? Comment garder un équilibre entre toutes les pratiques actuelles de la montagne?

Ces questions ont été en arrière-plan des débats de la journée de réflexion que notre observatoire a organisée le 26 septembre 2009. Les exposés introductifs de O. Hoibian et F. Carrel ont été présentés dans notre dernière Lettre n° 26. On trouvera ici un compte rendu des débats qui ont suivi ces deux exposés. Il a été établi à partir des notes prises par plusieurs participants.

L'ensemble des discussions a montré la nécessité d'envisager aujourd'hui des Assises de l'Alpinisme. Une prochaine lettre précisera le pourquoi et le comment d'un tel projet.

Sommaire :

page 1 : édito

page 2 et 3 : Alpinisme et Société
journée du 26 septembre (suite)

page 4 à 10 :
interventions et débat

Bernard Amy

La journée du 26 septembre 2009 *(suite)*

Pour introduire le débat :

Olivier Hoibian

Faut-il se réjouir de l'abondance de l'offre et de la multiplication des événements dont François Carrel nous a parlé ? Il me semble que l'on propose aujourd'hui au grand public une grande diversité d'activités de nature, mais dans des formules complètement sécurisées qui, d'une certaine manière les "dénature". Les parcours sont systématiquement balisés, l'éventail des décisions à prendre réduit, les risques simulés, les espaces standardisés... Là est le débat.

Il ne faut pas oublier que les sports de nature (l'alpinisme en particulier) se sont d'abord construits sur la prise de distance par rapport aux sports codifiés et standardisés pour privilégier la dimension aventureuse. Leur spécificité était de donner l'occasion de vivre des expériences de liberté et de responsabilité dans des univers incertains. Pour les pratiquants, ce qui donnait du sens à cette prise de risque, c'était d'apporter un enrichissement personnel, de se confronter aux éléments naturels, d'établir des relations fortes avec ses compagnons de cordée, cela contribuait à mieux se connaître soi-même et peut-être à se former, à se construire. Certes, ces activités sont des sports, mais des sports à part, des sports qui s'inscrivent dans une démarche singulière.

L'évolution récente montre que ces activités sont progressivement grignotées par des formes standardisées et codifiées. Celles-ci gagnent du terrain - sans susciter de débat ni beaucoup de réactions... De plus, ces activités organisées empiètent sur des espaces jusque là préservés (par ex. une via ferrata à la Dent du Géant ou une course Torino-Midi).

Il y a un double discours à propos des activités d'aventure, notamment pour les sports de montagne : d'une part, une valorisation du risque à travers les médias,

avec mise en scène d'images vendeuses par des alpinistes ou des skieurs de haut niveau ; d'autre part, pour le grand public, on fait tout pour neutraliser le risque.

N'y a-t-il pas là une reproduction de la division sociale et une forme d'aliénation, entre l'élite et la masse ? D'un côté, une élite dont les prestations sont valorisées sur la scène médiatique, capable de gérer des risques de manière autonome et responsable - et d'autre part, la grande masse du public considéré comme formé de simples consommateurs de produits touristiques, standardisés, à caractère ludique, riche en sensations fortes mais avec une prise de risque euphémisée.

Nous sommes là en présence d'enjeux qui ne sont pas anodins pour l'avenir.

Bernard Amy, *animateur du débat*

Les problèmes dont nous allons parler sont en partie spécifiques à la France. La situation dans notre pays tranche avec celle d'autres pays.

Par exemple :

- chez les Anglo-saxons, persistance de l'alpinisme d'aventure.
- en Allemagne, un club unique fédère toutes les activités en montagne. (800 000 membres)
- aux US, le AAC fédère uniquement les alpinistes et les grimpeurs de terrains d'aventure, et seulement eux : 8000 membres seulement mais un esprit cohérent et structuré.
- en Italie, dans les Dolomites, bel équilibre entre les voies sportives et les voies "à la classique".
- au Canada, développement du grand alpinisme.

La réflexion de l'OPMA (qui recoupe les préoccupations d'autres pratiquants de pleine nature) a suscité des réactions ora-

La journée du 26 septembre 2009 (suite)

Parmi les premières interventions :

Pierre Bouvier, *Maire de Monêtier.*

Il y a un besoin croissant d'exercices physiques "aventureux", mais dans un cadre sécurisé, ce qui est contradictoire. Obligation pour la commune d'aménager la montagne. D'où sa responsabilité. Mais elle intervient sur la pratique de la montagne uniquement en terrain aménagé (via ferrata, site escalade). La difficulté est de contrôler le risque simulé. Les communes sont donc appelées à réglementer (sites d'escalade, accrobranche). On veut être en sécurité sur les sentiers et sur les sites d'escalade, comme sur un parking. Par ailleurs, la commune a une politique événementielle liée à la montagne afin de mettre en évidence le paysage qui est son fonds de commerce (ski l'hiver, notamment). Sa communication passe par la montagne. Mais, arrêt de l'aide à l'organisation du Trophée Andros. Arrêt de l'aide au financement des internationaux d'escalade suite à la banalisation d'un spectacle qui n'est plus en soi un événement pour la commune. La commune a intérêt à mettre en avant notre fonds de commerce, qui est le paysage.

Denis Crabières (*guide*), *Président du SNGM*

Un certain nombre d'interrogations pèsent sur l'avenir :

- Amener des jeunes à la montagne est difficile.
- L'intrusion du droit de la consommation dans les APPN (ex : le canyon) peut potentiellement se développer vers d'autres activités qui concernent les guides.
- L'accélération des politiques de protection des écosystèmes sans concertation approfondie (ex. les Calanques) pourrait aller en s'amplifiant. Or il est nécessaire de rassembler toutes les parties prenantes autour de la table.
- L'incertitude sur la capacité d'assuran-

ces des pratiques (des pratiquants, des professionnels, des fédérations...)

- Les nouvelles pratiques modifient l'image du guide de haute montagne qui devient un gestionnaire de pratiques de nature en milieu sécurisé. Les guides prennent conscience de la nécessité de réfléchir à ces pratiques et à leurs sens, ainsi qu'à la formation initiale des guides.

- L'émergence de pratiques professionnelles nouvelles, davantage tournées vers la relation, les enjeux environnementaux, qui s'avancent vers un nouveau type de clientèle.

- La présence des guides dans des encadrements de pratiques sociales (ex. : En passant par la montagne)

- Glissement progressif de l'image du guide (apprentissage à la montagne) vers le rôle unique de gestionnaire de la sécurité.

Philippe Serpollet (*SNAM*)

L'accident des Orres a stigmatisé la profession et accru les contraintes et les pressions pesant sur les pratiques. L'urbanisation de la montagne a conduit à une fuite en avant. On cherche souvent à devancer les demandes supposées de la clientèle.

L'urbanisation augmente la demande pour le confort (de camping, on passe à gîte et refuge). Il semble que se produise aussi un mouvement inverse. La demande sollicite les AMM pour jouer le rôle de médiateur avec un environnement inconnu (la nature). On est des passeurs, des introducteurs, et pas seulement des accompagnateurs techniques.

Jean-Claude Armand

(*gardien du refuge des Souffles*)

Quelques chiffres. Cet été au refuge de Souffles : 1100 nuitées, 4 cordées ; alors

Alpinisme et société, Quelles évolutions récentes ? Quelles perspectives ?

La journée du 26 septembre 2009 *(suite)*

Parmi les premières interventions :

que ce sont les itinéraires d'escalade du secteur qui ont initié la création du refuge. Il y a 25 ans, le refuge de l'Olan faisait 1800 nuitées. En 2005, 800 nuitées. Il y a une trentaine d'années, il y avait plus de monde sur le GR 54 (Souffles) qu'aujourd'hui où on voit pas mal de monde autour des randonnées courtes en boucle autour de la voiture.

Il faut juxtaposer plusieurs éléments explicatifs : les problèmes financiers, les bureaux des guides peu dynamiques. Il est difficile de s'accorder selon les vallées : les conditions d'hébergement des refuges sont différentes, les clientèles sont différentes. Raccourcissement des séjours au bénéfice de la multiplicité des séjours rapides et peu onéreux (RTT).

Frédi Meignan

(gardien du refuge du Promontoire)

Il faut regarder les réalités et prendre du recul et ne pas réagir uniquement en fonction de la demande immédiate. Notre réponse est importante. Il existe un besoin d'engagement, de partage. Est-ce qu'on essaie de donner du sens aux pratiques de montagne ? Si on ne fait "que" du commerce, on a tout faux. On surfe sur ce qui s'exprime, sur l'apparence, mais pas en profondeur. Le Mont Blanc fait 75% de déçus de l'alpinisme : ça a quel sens ?

Important : apporter quelque chose. Etre porteur de sens.

G. Lambert (UCPA) Directeur du centre de La Bérarde (2000-2005)

Forte baisse de la fréquentation de l'alpinisme. Il reste le centre d'Argentière. En 10 ans, on est passé de 20 000 à 10 000 journées d'alpinisme. L'UCPA propose une pratique collective avec un objectif de

formation à l'autonomie, or certains viennent simplement pour être encadré à des conditions financières accessibles. Ils ne deviendront jamais alpinistes.

L'UCPA est historiquement tourné vers les jeunes adultes. Aujourd'hui, l'UCPA opère un recentrage vers les juniors (13-17ans). Il y a des stages tournés vers la montagne, principalement en multi-activités (800 jours à Argentière). Un nouveau produit "Roc and Ice" a été lancé en 2009 et a bien marché. Il a compensé la baisse de l'alpinisme. Les jeunes se regardent les uns les autres au pied d'un bloc ou de glace.

Orpierre, où il y a un centre UCPA, est un site aseptisé et c'est ce qui fait son succès. Beaucoup de grimpeurs viennent de la SAE et habitent de grands pôles urbains. On essaie de les porter vers les grandes voies. Ça ne marche pas avec tout le monde, voire avec peu de monde. Les pratiquants d'alpinisme sont peu nombreux.

L'UCPA est historiquement impliquée socialement. Aujourd'hui elle fait de l'animation en ville sur des structures artificielles d'escalade mobiles (expérience menée en Isère).

Christophe Moulin (FFCAM)

En réaction à une critique sur la spectacularisation d'une compétition de ski-alpinisme (Courmayeur/Mont Blanc) : on a affaire à des compétiteurs autonomes, avec du matériel léger, capables d'assurer la sécurité. On peut évoquer une autre caricature : 200 ou 300 frontales en direction du Tacul ou des Ecrins, sous des séracs énormes qui tombent régulièrement... on peut aussi s'interroger.

Il existe de réels problèmes en alpinisme, d'une offre qui ne correspond pas à la demande.

La journée du 26 septembre 2009 *(suite)*

Parmi les premières interventions (suite):

Christophe Moulin

Les dominants de l'alpinisme voudraient un alpinisme à 50 à l'heure alors qu'on vit à 200 à l'heure. Il y a une demande de jouissance rapide de la part des pratiquants.

Il y a un problème de communication. On fait face à une demande avec laquelle on ne communique pas. On répond ponctuellement, en termes de produit. Mais on a besoin de donner du sens à ce qu'on vit en montagne. On a des tribus de jeunes autour de blocs. La première chose à faire serait d'aller se poser avec eux et pas de leur proposer d'autres activités. On a besoin de communiquer par une formation adaptée.

Michel Chamel *(FFME Comité Isère)*

Le rôle des fédérations est important : il est de former des alpinistes. Comment jouer ce rôle auprès "d'alpinistes" qui ne le seront que le temps d'un sommet ?

Les sites sécurisés n'enseignent rien au même titre qu'une ascension unique.

Michel Gibertgit *(Président de "Grimpeurs des Alpes", Grenoble)*

Dans le milieu associatif, il y a une profusion de l'offre sportive qui permet au pratiquant un certain zapping entre les activités sportives. La recherche du plaisir immédiat favorise certaines activités. On constate une volatilité des adhérents, avec un turn over qui augmente .

D'octobre à Mai, on grimpe en SAE. On essaie d'attirer les jeunes vers l'alpinisme, mais c'est difficile. Il est plus facile de les faire aller vers la cascade, parce que c'est plus facile.

Internet met à disposition beaucoup d'informations. Mais il y a des effets négatifs : qui dit plus d'accès à l'information dit plus de besoin et de capacité de discernement

et de jugement. Faire le tri nécessite de la formation.

Pertinence et discernement s'acquièrent avec l'expérience et/ou une formation.

Jean-Pierre Nicollet

(Parc des Ecrins)

Les parcs nationaux disposent désormais d'une convention escalade pour protéger l'environnement et partager les espaces. Elle comprend un volet éthique, défini par un collège de pratiquants, élus et guides. Aujourd'hui cette convention vit, parfois avec des polémiques. Ces discussions sont importantes et bienvenues, mais à un moment il va falloir trancher.

Qu'est-ce que l'alpinisme dans un parc national ?

La loi 2006 sur les Parcs nationaux vise à protéger le milieu naturel et le "caractère" du parc, en particulier le caractère "haute-montagne".

Bernard Amy

Ces dernières interventions nous amènent à débattre sur les thèmes "sociétaux" suivants, qui sont les thèmes sur lesquels les alpinistes ont à "revendiquer" :

- Les milieux de pratique : défense de la montagne, environnement spécifique, problème des équipements. Pour les alpinistes, la nature est un territoire sur lequel on adapte sa pratique, au lieu d'adapter la nature à ses pratiques.
- Aspects juridiques et réglementaires.
- Cohérence des institutions : pour une FFM ? Représenter les alpinistes auprès des pouvoirs publics.
- Les enjeux économiques dans la nouvelle économie.
- L'alpinisme comme formation humaine :

Alpinisme et société, Quelles évolutions récentes ? Quelles perspectives ?

La journée du 26 septembre 2009 (suite)

Parmi les premières interventions (suite):

dimensions culturelles, initiation à la montagne.

Ramener les jeunes à la montagne.

- Reconnaissance des valeurs de l'alpinisme et de son utilité sociale.

Ce besoin de reconnaissance est double : d'une part, besoin de reconnaissance de l'alpinisme hors du modèle des sports de compétition, et dans le cas du ministère hors du modèle de la délégation sportive ; d'autre part, reconnaissance de la culture de l'alpinisme non réduit à la grimpe sportive, et en particulier promotion d'une société d'entraide et non d'assistance.

Plusieurs valeurs lui donnent son utilité sociale :

- valeur éducative : esprit d'initiative, autonomie et responsabilité

- valeur sanitaire : "faire faire des économies à la Sécurité Sociale"

- valeur sociologique : ressourcement pour les citadins

- valeur symbolique : symbolisme de l'altitude et de l'ascension pouvant conduire à donner une dimension spirituelle à la montagne.

.....

Pour ne pas donner à cette Lettre une dimension excessive, nous nous bornons, ici, à noter les remarques les plus significatives faites au cours du débat.

.....

- Ce que l'on appelle "environnement spécifique" concerne 7 disciplines : voile (à + de 200 miles), le ski, l'alpinisme, le canyon, le kayak, le vol libre, la spéléo.

- On assiste à une "stadification" rampante de la nature (G. Créton).

- Des gens connaissent l'aventure dans des espaces aménagés. Il existe des espaces concédés à des équipements comme l'escalade (P. Bouvier).

- Je vois mal la compatibilité entre l'aventure et des barrières réglementaires.

Les indiens ont perdu leur culture dans les réserves... (B. Vartanian).

- La surpopulation touristique provoque l'augmentation des problèmes. Dans le cas des Calanques, par exemple, le problème va être en partie résolu par la création d'un Parc Naturel. Mais, effet secondaire inattendu : la volonté désormais d'interdire l'escalade dans certains sites historiques. On se heurte à d'autres groupes de pression qui ont d'autres intérêts, d'autres logiques (B. Amy).

- Dans quelle mesure sera-t-il possible de laisser de l'alpinisme aux générations futures ?

Du point de vue des autorités publiques, comment résoudre les problèmes liés à la massification ? Comment permettre à tous une activité dans un environnement de sécurité acceptable pour la société ? Quelles sont les limites de prise de risque ? (B. Pellicier).

- Il faut revendiquer de nous laisser juger, nous-mêmes, de la dangerosité des pratiques. Il y a une sur-règlementation abusive (M. Gibertgit).

- C'est l'interdit qui m'a motivé à aller en montagne. Mes jeunes sont attirés par les courses pour lesquelles ils n'ont pas le niveau. Il s'agit de transgresser l'interdit (C. Moulin).

- Dans l'action, on ne sait pas ce qui nous pousse. On est tous limités dans notre durée de vie. Dans la société de consommation, la finitude, donc le danger restent des tabous. La véritable pesanteur contre laquelle on lutte en montagne, c'est la finitude (B. Vartanian).

Alpinisme et société,

Quelles évolutions récentes ? Quelles perspectives ?

La journée du 26 septembre 2009 *(suite)*

Parmi les premières interventions (suite) :

- Est-ce qu'il faut réclamer une application spécifique des règles de la République dans l'environnement haute montagne ? *(B. Amy)*.

- Dès lors que l'on est deux, il y a du droit. Les textes actuels de réglementation des EPI viennent de problématiques européennes, au départ sans rapport avec les APPN (activités physique de pleine nature). Le droit européen tend à considérer les individus uniquement comme des consommateurs. *(D. Cazanave)*.

- En spéléo, les accidents sont médiatisés, avec un gonflement du coût des secours qui pousse ensuite à l'interdiction. Et l'Etat se désengage de plus en plus. Noter que la notion d'environnement spécifique n'est pas une délimitation spatiale, mais concerne des domaines d'activité.

- Dans le Parc des Ecrins, il y a, par convention un dialogue et un partage de l'espace. Il faut insister sur le dialogue entre les parties prenantes, et sur la convention. Ce qui importe, c'est l'accord plutôt qu'une réglementation. La méthode est importante. *(P. Keller)*.

- Un décret de création d'une réserve naturelle a été publié dans le Massif Central, excluant toute activité autre que la marche, le ski alpin et le ski de fond. Les parties prenantes de l'alpinisme ont découvert 6 mois plus tard (hors délai) que la cascade de glace, l'alpinisme, la randonnée à ski (non pas la rando à skis) étaient exclus. Noter que le Préfet est tenu d'organiser un comité de pilotage intégrant les pratiquants d'APPN. *(D. Crabières)*.

- Il y a un problème de représentativité. Les fédérations représentent l'Etat auprès

des pratiquants, plutôt que l'inverse. Faut-il créer une fédé d'alpinisme ? *(B. Amy)*.

- L'alpinisme est minoritaire parmi les pratiquants de la FFME dont les revenus proviennent de crédits d'Etat. Celui-ci y a donc une forte influence et la délégation qu'il accorde, permet de promouvoir l'activité. Or, les pouvoirs publics font pression sur la compétition, même dans la randonnée (rando-raid...). Est-ce qu'une délégation alpinisme ne prendrait pas aussi cette orientation ?

- Est-ce que l'alpinisme, en tant qu'activité "libertaire" peut être représenté par une fédération ? *(J-P. Nicollet)*

- Un cadre d'aventure ne peut exister qu'hors règles. Encourager la compétition, c'est donner des bâtons pour se faire battre ; c'est entrer dans des logiques concurrentielles, potentiellement marchandes. *(B. Vartanian)*.

- Les alpinistes se regrouperont le jour où la montagne sera interdite... *(G. Créton)*.

- Le but de la FFCAM c'est de promouvoir l'alpinisme. *(JF. Bouttier)*.

- Les activités sportives sont plongées dans un contexte économique. L'équipement des voies permet de réaliser les courses plus vite, d'enchaîner les voies - donc les clients ! Mais la reconnaissance de nos activités ne passera pas par la dimension économique *(B. Amy)*.

- Les guides vivent la segmentation du marché. Les pratiquants aussi : plus de matériel, plus de lieux de pratiques. On assiste à un zapping et à la dilution de l'image du guide vers des activités périphériques. *(D. Crabières)*.

Alpinisme et société, Quelles évolutions récentes ? Quelles perspectives ?

La journée du 26 septembre 2009 (suite)

Parmi les premières interventions (suite) :

- D'un autre côté, plus on équipe, moins on fait marcher l'économie : on peut faire plus facilement les courses à la journée et sans guide (F. Bunoz).
- Comment faire passer nos messages, nos revendications auprès d'un public qui ne partage pas notre culture ? (O. Hoibian).
- Il y a un écart entre ce que les gens disent attendre et ce qu'on a à leur proposer. Si nous voulons mettre en relief la relation entre alpinisme et société - et la valeur que celui-là représente pour celle-ci, peut-être pourrait-ce être en en parlant comme d'une sorte "d'écart fécond". Se demander quel type d'écart. C'est la possibilité d'un écart qui est intéressante, la tension avec la norme. C'est l'écart qui est porteur de sens (E. Decamp).
- Les valeurs culturelles de l'alpinisme consistent à ouvrir sur de nouveaux horizons et sur de nouveaux possibles, dans un monde où l'imagination est surtout portée par la consommation. L'imagination précède les réalisations (P. Keller).
- Le problème c'est de se réapproprier l'alpinisme. Mais c'est l'économie touristique qui en bénéficie. L'organisation d'un trail est un lien entre des villages, autour du Mont Blanc. L'ultra trail dont Chamonix n'est pas le promoteur) fait aujourd'hui vivre la vallée économiquement pendant 10 jours, fin août, ce qui arrange bien la fin de saison. Les participants viennent avec toute la famille, on reconnaît le parcours sur plusieurs jours, c'est rentable sur l'hébergement et la consommation. On assiste à un engouffrement des marques. On vend plus de chaussures de trail que de chaussures d'alpinisme. (B. Prud'homme).
- Quand on parle de risque, il faut raisonner en se plaçant du point de vue de nos interlocuteurs et être prudent sur les termes que nous employons. Ainsi, si quelque chose dans notre pratique est valorisable à leurs yeux, c'est probablement plus "l'apprentissage de la prise de décision en univers risqué", que la "prise de risque" (R. Martinoia).
- Les jeunes entrent en alpinisme par l'escalade en SAE ou le ski de randonnée, généralement par un lien familial qui les y a incités (C. Moulin).
- La majorité des jeunes ignore les risques qu'ils prennent (O. Bernezat).
- Le milieu économique fait pression sur le politique pour relancer les classes de neige, les classes vertes qui étaient de bons moyens pour donner le goût de la montagne (B. Prud'homme).
- Il est important d'essayer de faire venir les scolaires mais il y a des problèmes d'autorisation du directeur d'académie (J-P. Nicollet).
- Dans quelle mesure la disparition des classes de neige a une influence négative sur l'attrait des montagnes ? On devrait encourager la montée des enfants en refuge... Mais, dans les refuges, les clients en hors-sac sont renvoyés à l'extérieur des clients en hors-sac. Il faut être prudent. Pour quelqu'un qui vient de débiter, qui n'est pas licenciés CAF, la nuitée en refuge coûte cher et on est de surcroît mal accueilli en hors sac (F. Meignan).

La journée du 26 septembre 2009 (suite)

Conclusion :

Le temps est venu pour les alpinistes de présenter leurs revendications. Mais ils doivent le faire en tenant compte du regard de la société sur leur activité et sur eux-mêmes. Il leur faut s'interroger sur :

- la place de la montagne et des APPN en montagne dans l'imaginaire collectif. Voir la comparaison entre la mer (soleil, vacances, repos) et la montagne (effort, souffrance).

- la place de l'alpiniste dans cet imaginaire. De l'admiration, mais aussi un sentiment d'élitisme. "En étant physiquement au-dessus de nous, les alpinistes nous regardent de haut".

La **Lettre de l'OPMA** est publiée avec l'aide des abonnés et le soutien financier de : Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, Comité Rhône-Alpes de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Groupe de Haute Montagne, PETZL, Union des Centres de Plein Air, Syndicat National des Guides de Montagne, Syndicat National des Accompagnateurs de Haute Montagne. .../...

Membres de l'OPMA :

Bernard AMY (président), Gérard CRETON,
Michel ECHEVIN, Erik DECAMP,
Georges ELZIERE, Olivier HOIBIAN,
Claude JACCOUX, Paul KELLER,
Rozenn MARTNOÏA, Bruno PELLICIER,
Gilles ROTILLON, Nicolas SAVELLI,
Christian TROMMSDORFF, François VALLA,
Bernard VARTANIAN.

Conseiller juridique

Henri BALMAIN

Membres correspondants :

Jen-Paul BOUQUIER,
Jean-Pierre FEUVRIER, Robert PARAGOT

Abonnement : **16 Euros** ;
Abonnements de soutien : à partir de **32 Euros**

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code postal

verseEuros pour abonnement à
"La Lettre de l'OPMA"

Règlement par chèque établi à l'ordre de "**La Lettre de l'OPMA**".

A retourner à **OPMA - Maison de la montagne**
3 rue Raoul Blanchard 38000 Grenoble

Diffusion :

Seuls les abonnés à jour reçoivent l'exemplaire papier de la Lettre de l'OPMA.

Nous leur savons gré de s'acquiescer d'un abonnement qui contribue à faire vivre l'OPMA- et souhaitons que d'autres lecteurs en fassent autant !

Les personnes et les institutions désirant recevoir la Lettre par internet, sont invitées à s'inscrire sur la liste de diffusion auprès de michel.echevin@wanadoo.fr